



AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance des citoyens-nes de la commune de Goesdorf qu'une séance publique du conseil communal aura lieu

Vendredi, le 30 octobre 2026 à 15.00 heures.

Cette réunion se déroulera dans la salle de séance de la maison communale à
L-9653 Goesdorf, 1, Op der Driicht.

Séance à huis clos

Ordre du jour

- 1. Nomination d'un fonctionnaire communal affecté au service technique**
- 2. Démission d'un fonctionnaire communal affecté à la recette communale**

Séance publique

Ordre du jour

- 1. Logements abordables : décisions relatives à leur gestion future**
- 2. Externalisation de la gestion des structures d'éducation et d'accueil : confirmation du choix du futur gestionnaire et autorisation des démarches préparatoires à la reprise**
- 3. Décision(s) à prendre en matière de droit de préemption**
- 4. Décision(s) à prendre concernant des lotissements de terrains situés dans le cadre d'un PAP-QE**
- 5. Création d'un poste d'employé communal**
- 6. Secrétariat communal : discussion relative au lancement d'un appel à candidatures en vue de la succession du secrétaire communal**
- 7. Transactions immobilières : décision concernant un compromis de vente**
- 8. Modifications budgétaires – exercice 2026**
- 9. Ministère de la Culture : Intentions de classement comme patrimoine culturel national des chapelles à Bockholtz et à Nocher**
- 10. Demande(s) de subside**
- 11. Cimetière(s) : contrat de concession**
- 12. Titres de recettes**
- 13. Communications du collège des bourgmestre et échevins / Divers**

Goesdorf, le 22 octobre 2026.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,
(s.) Jean-Paul MATHAY

le Secrétaire communal,
(s.) Paul MERGEN

En vertu des dispositions de l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le présent avis est publié par voie d'affiches apposées dans la commune de manière usuelle ainsi que sur le site internet de la commune de Goesdorf (www.goesdorf.lu).